



# La solution de référence



## pour l'isolation acoustique des cloisons légères en neuf et en rénovation

## La technique utilisée

Les **cloisons légères** associent laine minérale, ossatures métalliques et plaques de plâtre.

Les isolants ISOVER sont positionnés dans l'épaisseur des ossatures et permettent d'augmenter l'isolation acoustique ainsi réalisée.





### Les domaines d'utilisation

Isolation acoustique entre pièces et entre logements, pour le neuf et la rénovation, en résidentiel comme en tertiaire :

- maison individuelle.
- bureau.
- hôpital, Etablissement Recevant du Public (ERP),
- Locaux industriels et commerciaux,
- Cinéma.

### Les avantages

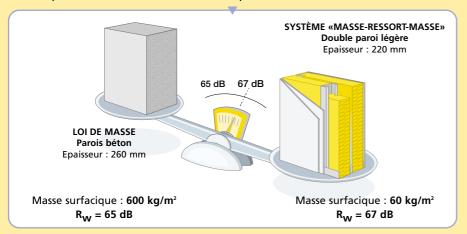
- Conception modulaire, solution adaptable à toutes les contraintes techniques (acoustique, résistance au feu, pièces humides) ou architecturales (grande hauteur, formes cintrées).
- Légèreté des composants.
- Performances acoustiques élevées et à la carte.
- Pose à sec, sans travail de maçonnerie.
- Peu de déchets de chantier.
- Choix de la performance de résistance au feu.
- Parements et finitions décoratives variés.



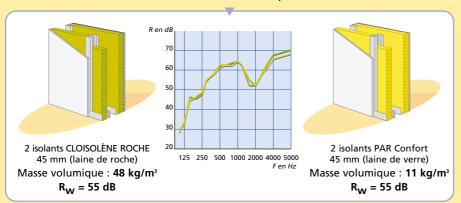
# L'enjeu : le confort acoustique

ÉALISER UNE CLOISON ACOUSTIQUE constitue une solution idéale POUR SUPPRIMER OU LIMITER LA PROPAGATION DES BRUITS D'UN LOCAL À UN AUTRE. L'efficacité du système est déterminée par sa composition. L'indice d'affaiblissement acoustique R<sub>W</sub> (C; C<sub>tr</sub>), exprimé en dB, permet d'évaluer la performance de la cloison. + R<sub>W</sub> est élevé, + la cloison isole.

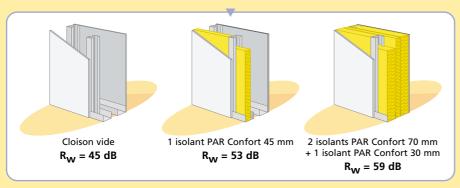
NE ISOLATION ACOUSTIQUE PERFORMANTE, notamment aux bruits aériens entre locaux mitoyens, EST OBTENUE GRÂCE À LA LOI «MASSE-RESSORT-MASSE». Ce principe s'applique, en cloison, par la présence de deux parements légers et étanches à l'air, ménageant un vide de construction dans lequel un isolant ISOVER est mis en place.



E GAIN D'ISOLEMENT EST INDÉPENDANT DE LA MASSE VOLUMIQUE DE LA LAINE MINÉRALE même dans les basses fréquences.



I E GAIN D'ISOLEMENT AUGMENTE AVEC L'ÉPAISSEUR DE LA LAINE MINÉRALE.





# Protection incendie

our évaluer la performance des cloisons légères, on se référera à leur résistance au feu (SF, PF ou CF, exprimée en heure).

Pour déterminer le type de cloison à réaliser, se reporter aux PV des fabricants de plaques de plâtre.

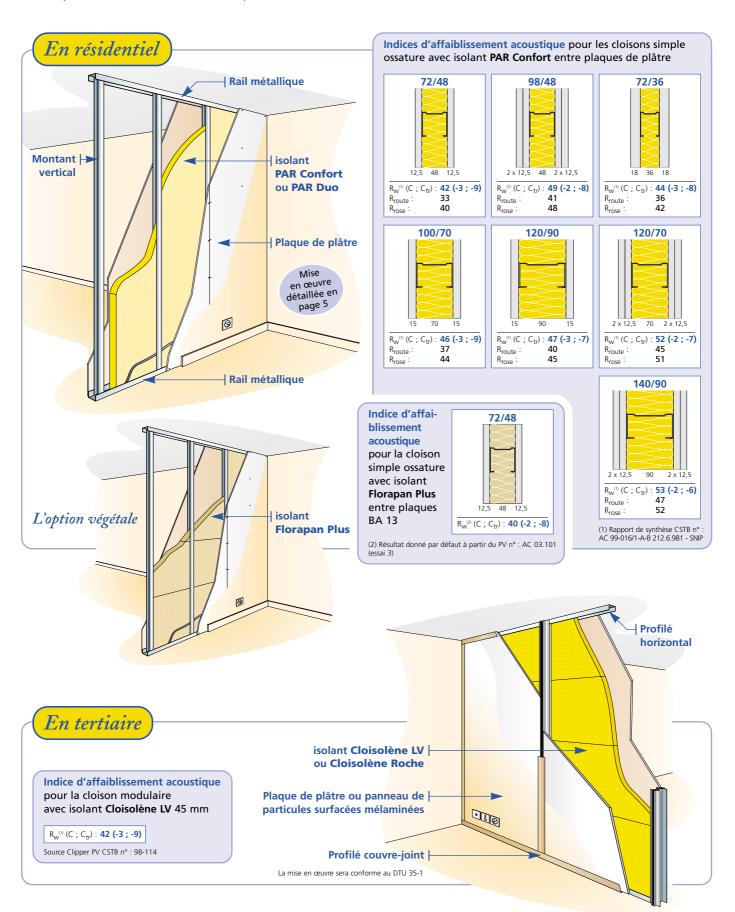
La mise en place d'une laine minérale de verre ou de roche ne modifie pas le classement de résistance au feu obtenu pour la cloison vide (décision CECMI du 03/02/87).

Les laines minérales ISOVER, utilisées en cloison légère, sont incombustibles.



## Les cloisons de distribution

objectif de ces cloisons est d'offrir aux occupants d'un même bâtiment un confort acoustique maximal en isolant les pièces les unes des autres (exemples : chambre / cuisine, chambre / chambre, bureau/bureau, ...).



# Un système sec, confortable à mettre en œuvre

15 Vet

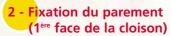
CAS DE LA POSE D'UNE CLOISON LÉGÈRE EN RÉSIDENTIEL

### 1 - Mise en place de l'ossature

Après repérage de leur alignement, fixer les rails haut et bas.

Couper les montants verticaux à la hauteur sol-plafond minorée de 5 mm.

Engager les montants dans les rails (entraxe de 60 ou 40 cm) en les clipsant par rotation d'un quart de tour. Le cas échéant, le clipsage peut être renforcé en sertissant ou en vissant les montants sur les rails (photo 1).



Découper les plaques de plâtre à la hauteur sol-plafond minorée de 1 cm.

Positionnées en butée du plafond, visser les plaques sur les montants verticaux tous les 30 cm, à 1 cm des bords (photo 2).

### 3 - Pose de l'isolant PAR Confort

Découper l'isolant à la hauteur sol-plafond majorée de 1 cm puis insérer-le entre les montants (photo 3).

## 4 - Fixation du parement (2ème face de la cloison)

Visser les plaques sur les montants verticaux en quinconce par rapport à la première face de la cloison (photo 4).

Réaliser les joints de plaques de plâtre avec les bandes et enduits préconisés. Une finition traditionnelle sera appliquée.









## **Descriptif type**

La cloison séparative sera constituée de la façon suivante :

- Ossature métallique constituée de rails et de montants conforme au DTU 25-41 de largeur 36, 48, 70 ou 90 mm.
   Les montants sont simples ou doublés à dos et implantés à 40, 60 ou 90 cm d'entraxe.
- Parement constitué de 1 ou 2 plaques de plâtre de type ......
- Laine de verre PAR Confort de Saint-Gobain ISOVER, Euroclasse A1, en épaisseur ..... mm, disposée entre les montants.
   La mise en œuvre sera conforme au DTU 25-41 et aux Avis Techniques du fabricant des plaques de plâtre.

### TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

(A)

(B)

### Traitement des pièces humides

Dans les locaux classés EB + privatifs (salle de bain, garage, cellier non chauffé) les parements en plaques de plâtre seront obligatoirement de qualité hydrofugée de type H1.

Dans tous les cas, sur sol brut ou sur sol fini, incorporer entre le rail bas et le sol 2 cordons de joints latéraux ou un joint central (A). Dans le cas de pose sur sol brut, assurer une protection complémentaire avec un film polyéthylène (B) dépassant d'au

moins 2 cm le sol fini après relevé.

Dans les locaux classés EB (cuisine, wc, cellier) les parements seront en plaques de plâtre standard, à l'identique des locaux EA (chambre, séjour, couloir).

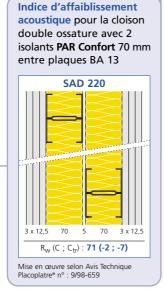
# **Quantitatif** (pour 1 m²) - Cloison 72/48 - entraxe montants simples : 60 cm

• Rail de 48	0,90 m
• Montant de 48	2,10 m
Plaque de plâtre	2,10 m <sup>2</sup>
Vis plaque de plâtre	24 u
Bande à joint	2,80 m
• Enduit pâte prête à l'emploi	1 kg
• ou enduit poudre	0,7 kg
• Isolant PAR Confort	1,05 m²

# Les cloisons hautes performances

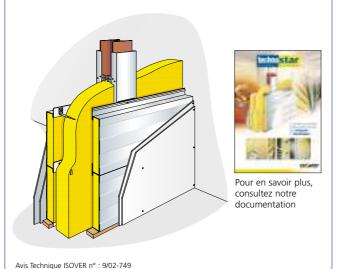
## Cloison séparative de logements

Création de cloison double ossature entre logements ayant des performances d'isolation acoustique répondant aux réglementations en vigueur. L'intérêt est que son poids permet de limiter les surcharges imposées au plancher porteur.



### **Cloison Technostar**

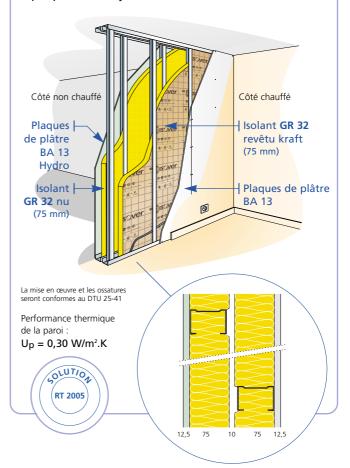
Création de cloison devant atteindre des niveaux d'isolement maximum. Elle est utilisée pour la réalisation d'ouvrages de grande hauteur tels que les complexes cinématographiques, discothèques, salles de spectacles, palais des congrès, ...



# Cloison entre locaux chauffés et non chauffés

Création de cloison légère offrant une excellente isolation thermique afin de réduire les déperditions de chaleurs et d'éviter les risques de condensation.

Ossature décallée réalisée avec montants M70, 2 isolants **GR 32** 75 mm entre 1 plaque BA 13 côté chauffé et 1 plaque BA 13 Hydro côté non chauffé.



## Cloison hospitalière

Création de cloison entre chambres et circulations, entre chambres et sanitaires, dans les hôpitaux, les

cliniques, les maisons de retraite. Elle offre performance mécanique (résistance aux chocs) et résistance au

feu de très haut niveau. L'isolation acoustique est renforcée par un isolant PAR Confort 45 mm en largeur 0,90 m.

Mise en œuvre selon Avis Technique Placoplatre® n° : 9/01-727

# Une gamme d'isolants adaptés

### POUR LA POSE EN CLOISON «RÉSIDENTIEL»

### **PAR Confort**

 $\lambda = 0.040 \ WI(m.K)$ 

Panneau roulé en laine de verre revêtu sur une face d'un voile polyester non tissé.

Certificat ACERMI on: 02/018/058 • Marquage (no : 1163-CPD-0022)

Tolérance d'épaisseur : T2 • Réaction au feu (Euroclasses) : A1 • Absorption d'eau à court terme (WS) : < 1 kg/m² en 24 h

5/5/				_		11.1			
Référence	R	Epaisseur	Longueur	Largeur	Conditionnement				
ISOVER	m².K/W	mm	m	m	m²/colis	Colis/palette	m²/palette		
En cloison distributive ou séparative									
72440	2,10	85	9,00	0,60	10,80 (2 rlx)	24	259,20		
72439	1,75	70	10,00	0,60	12,00 (2 rlx)	30	360,00		
72438	1,50	60	12,00	0,60	14,40 (2 rlx)	24	345,60		
72437	1,10	45	15,60	1,20	18,72 (2 rlx)	30	561,60		
72436	1,10	45	15,60	0,60	18,72 (1 rl)	30	561,60		
72435	0,75	30	14,00	0,60	16,80 (2 rlx)	24	403,20		
En cloison technique*									
72700	1,10	45	15,60	0,40	18,72 (3 rlx)	24	449,28		
70638	1,10	45	24,00	0,90	21,60(1 rl)	12	259,20		



\*Revêtement produit susceptible d'être modifié - pour les disponibilités et prix, rapprochez-vous de votre interlocuteur isover.

### **PAR Duo**

 $\lambda = 0.040 W/(m.K)$ 

Deux panneaux en laine de verre roulés ensemble, revêtu chacun d'un voile de verre renforcé sur une face.

Tolérance d'épaisseur : T2 • Réaction au feu (Euroclasses) : A1 • Absorption d'eau à court terme (WS) : < 1 kg/m² en 24 h

Référence	R	Epaisseur	Longueur	Largeur	Conditionnement		
ISOVER	m².K/W	mm	m	m	m²/colis	Colis/palette	m²/palette
74524	1,10	45	15,60	0,60	18,72	30	561,60
74525	1,10	45	15,60	1,20	18,72	30	561,60



### Florapan Plus

 $\lambda = 0.041 \ WI(m.K)$ 

Panneau semi-rigide nu en laine de chanvre. Avis Technique n° : 20/04-49

Référence	R	Epaisseur	Longueur	Largeur	Conditionnement				
ISOVER	m².K/W	mm	m	m	surf.(m²)/px	Px/coli	Px/palette	Colis/palette	m²/palette
73246	1,95	80	120	60	0,72	7	56	8	40,32
73245	1,45	60	120	60	0,72	10	80	8	57,60
73244	0,95	40	120	60	0,72	15	120	8	86,40



### POUR LA POSE EN CLOISON «TERTIAIRE»

### Cloisolène LV

 $\lambda = 0.040 \ W/(m.K)$ 

Panneau en laine de verre revêtu d'un voile de verre renforcé sur une face.

Certificat ACERMI on: 02/018/058 • Marquage ( no: 1163-CPD-0022

Tolérance d'épaisseur : T3 • Réaction au feu (Euroclasses) : A1 • Absorption d'eau à court terme (WS) : < 1 kg/m² en 24 h

Référence	R	Epaisseur	Longueur	Largeur	Conditionnement			
ISOVER	m².K/W	mm	m	m	m²/colis	Colis/palette	m²/palette	
73458	1,30	55	1,20	0,60	11,52 (16 px)	24	276,48	
73457	1,10	45	1,20	0,60	14,40 (20 px)	24	345,60	



### Cloisolène Roche

 $\lambda = 0.039 \ W/(m.K)$ 

Panneau en laine de roche nu.

Marquage **C**€ n°: 0099/CPD/A43/0156 • Tolérance d'épaisseur : T3 • Réaction au feu (Euroclasses) : A1

Référence	R	Epaisseur	Longueur	Largeur	Conditionnement		
ISOVER	m².K/W	mm	m	m	m²/colis	Colis/palette	m²/palette
73264	1,25	50	1,35	0,60	9,72 (12 px)	12	116,64
73263	1,00	40	1,35	0,60	12,15 (15 px)	12	145,80





Ligne technique professionnels : Nº Indlgo 0 825 00 01 02

www.isover.fr



**PARIS et NORD**Fax: 01 30 32 47 41 - Tél.: 01 34 20 18 00 2, boulevard de l'Oise - PONTOISE 95015 CERGY-PONTOISE cedex

Fax : 02 99 32 20 36 - Tél. : 02 99 86 96 96 18, rue de la Frébardière - ZI Sud Est 35000 RENNES

**CENTRE OUEST**Fax: 05 56 43 25 90 - Tél.: 05 56 43 52 40
«Technoparc - Les Bureaux du Lac» Bât. F - 13, avenue de Chavailles 33525 BRUGES cedex

Fax : 03 83 98 35 95 - Tél. : 03 83 98 49 92 103, avenue de la Libération - BP 3369 54000 NANCY

**CENTRE EST**Fax: 04 72 10 72 37 - Tél.: 04 72 10 72 30
«Le Saône Croix Rousse» - 17, quai Joseph Gillet
69316 LYON cedex 04

Fax : 04 42 39 81 48 - Tél. : 04 42 39 82 88 «Europarc de Pichaury» - Bât. C9 1330, rue de Guillibert de la Lauzière 13856 AIX-EN-PROVENCE cedex 03

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Toute utilisation et/ou mise en œuvre des matériaux non conformes aux règles prescrites dans ce document et des règles de l'art dégagent notre société de toute responsabilité.

